

**Mairie de
BOUSSAY**

**Liste des délibérations examinées lors
du CONSEIL MUNICIPAL du 14 Avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 Avril à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de BOUSSAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Marc de BECDELIEVRE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 07/04/2025.

Etaient présents : MRS de BECDELIEVRE, SALAIS, DUPUIS, CHABOISSON, DOUCET, PERRON, VIGNAUD (à partir de délibération n°11), MMES BOULINEAU et LIDDLE.

Etait absente-excusee : Mme THAUVIN

Etait absent : M. PERRAULT

Numéro :	Objet :	Approuvé/Rejeté						
07-2025	Avenant n°1 à la convention entre la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST) et la Commune de Boussay, régissant la mise à disposition d'un service commune d'Application du Droit des Sols (ADS) permettant de prendre en compte: - L'intégration d'une procédure dématérialisée dans l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. - L'individualisation des coûts relatifs à l'intégration des documents d'urbanisme modifiés dans le logiciel métier.	A						
08-2025	Appel à projet tri hors foyer avec la CCLST avec installation à quelques endroits stratégiques de la commune de poubelles bi-flux permettant aux usagers de procéder au tri de leurs déchets entre le recyclable et le non recyclable dans la rue.	A						
09/2025	SMTS du Lochois : Modifications statutaires suite à l'adhésion de la Commune d'Yzeures-sur-Creuse	A						
10-2025	Accord de principe sur la création d'un camping à Varton.	A						
11-2025	Approbation du Compte Financier Unique – 2024 - Budget communal, document regroupant le compte de gestion du comptable et le compte administratif de l'ordonnateur, duquel ressort un excédent cumulé de 115 503.51 €	A						
12-2025	Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de l'année 2024 <table><tr><td>Maire</td><td>12 617.16. €</td></tr><tr><td>1^{er} Adjoint</td><td>4 922.28€</td></tr><tr><td>2^{ème} Adjoint</td><td>4 922.28€</td></tr></table>	Maire	12 617.16. €	1 ^{er} Adjoint	4 922.28€	2 ^{ème} Adjoint	4 922.28€	A
Maire	12 617.16. €							
1 ^{er} Adjoint	4 922.28€							
2 ^{ème} Adjoint	4 922.28€							
13-2025	Affectation de la globalité du résultat de fonctionnement constaté au 31/12/2024, soit 93 582.96 €, au 1068 en investissement.	A						

**Mairie de
BOUSSAY**

14-2025	Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025 à : TH : 12.60 % TFB : 32.86 % TFNB : 35.44 % permettant une augmentation de ressources évaluée à 3469 €.	A
15-2025	Demande subvention auprès de la Région Centre Val de Loire, au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale pour le renouvellement de l'éclairage public de Porte-Château/Les Délices et du Bourg	A
16-2025	Vote du budget primitif 2025, tel que présenté, équilibré en dépenses et en recettes à 266 722.00 € en section de fonctionnement et à 198 041.51 € en section d'investissement.	A
17-2025	Subvention 2025 accordées aux associations	A

Fait à BOUSSAY, le 18 avril 2025

Le Maire
Marc de BECDELIEVRE

